

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/12/2015

Délibération n° D-2015-519

Cession du site de l'ancienne caserne des pompiers rue
Bauget pour la réalisation d'une opération d'habitat mixte -
Signature de la promesse de vente avec l'aménageur

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Sébastien PARTHENAY

Excusés :

Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Cession du site de l'ancienne caserne des pompiers
rue Bauget pour la réalisation d'une opération
d'habitat mixte - Signature de la promesse de vente
avec l'aménageur**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

La Ville de Niort, propriétaire du foncier sur lequel était édifiée l'ancienne caserne des pompiers, a décidé de le céder à un opérateur privé pour y réaliser une opération d'aménagement à destination d'habitat.

Un cahier des charges détermine les objectifs souhaités par la municipalité :

- Réalisation d'une opération mixte d'habitat intégrant 40 % minimum de logements sociaux ;
- Intégration architecturale et paysagère des bâtiments :
 - création d'un front de rue bâti, respect des hauteurs de bâti existant en limite, stationnement intégrés à l'aménagement, création d'un parc public ouvert sur le quartier.

Un opérateur national, associé à un bailleur social local, a souhaité réaliser cette opération. Le projet proposé comportant 72 logements dont 34 logements sociaux, a été accepté.

La Ville réalise actuellement la déconstruction des anciens locaux de la caserne des pompiers, afin de céder au promoteur un terrain constructible libre de toute occupation, d'une superficie d'environ 5 500 m².

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la cession du terrain sis 21 rue Eugène Bauget d'environ 5 500 m² au prix de 460 000 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer une promesse de vente sous conditions suspensives d'obtention du permis de construire purgé du recours des tiers et de commercialisation de 40 % des logements en accession à la propriété ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les actes authentiques de réalisation de la promesse de vente, à intervenir ;
- préciser que les frais de géomètres et de notaires relatifs à cette cession seront à la charge de l'acquéreur ;
- préciser que les sommes correspondantes seront inscrites en recette du budget principal.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT